

Le Conseil municipal de La Tour-en-Maurienne s'est réuni le jeudi 04 mai 2023 à 18 heures, salle du conseil, en mairie d'Hermillon, sous la présidence de Monsieur DURBET Yves, Maire. Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux, le Maire constate que le quorum est atteint.

**Membres présents :** DURBET Yves, FALQUET Philippe, FRUMILLON Mireille, FRUMILLON Michel, BOCHET Danielle, STASIA Jean-Michel, MORRUGARES-BAROU Sabine, NORAZ Alain, POLTRON Martine, DEFUNTI Elisabeth, REYNAUD Claude, AVANZI Louis, DUPRAZ-CHAUDET Laure, VALLIN Rémi, OLIVE Philippe, VALENZANO Justine, DOMINJON Alain.

**Membres représentés :** BENEDETTO Sophie (procuration à Danielle BOCHET).

**Membre absent :** DURIEUX Natacha.

**Date de la convocation :** 27 avril 2023

**Approbation** du compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2023

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alain DOMINJON

### Ordre du jour

- 1 - Avenant à la convention des dossiers de retraite CNRACL avec le centre de gestion,
- 2 - Embauches occasionnelles pour l'entretien du chemin de la Platière,
- 3 - Tarifs des nouveaux caveaux - Cimetière de Hermillon,
- 4 - Tarifs et règlements intérieurs des services cantine et périscolaire,
- 5 - Subvention au jeunes Sapeurs-Pompiers,
- 6 - Achat de parcelle bâtie 203 OH 974,
- 7 - Convention de passage à Montandré,
- 8 - Conventions pour le transport collectif de la cantine entre la Région, le Syndicat du Pays de Maurienne et la Commune et entre la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan et la Commune,
- 9 - Installation d'un abri bus au lieu-dit « Le Praz » - Le Châtel,
- 10 - Modification des statuts de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan - Compétence Eau,
- 11 - Travaux d'extension et restructuration de la Mairie d'Hermillon demandes de subvention,
- 12 - Tarifs de location - Gîtes de Montpascal,
- 13 - Elaboration du PLU Intercommunal Habitat et Déplacements,
- 14 - Questions et informations diverses.

#### **1 - Avenant à la convention pour l'intervention du centre de Gestion sur les dossiers de retraite CNRACL**

Monsieur le Maire rappelle que le Centre de gestion de la Savoie propose une convention afin de permettre la transmission des dossiers de retraite CNRACL des agents pour contrôle et instruction par ses services. La dernière convention signée couvrait une période de trois ans, à compter du 1er janvier 2020.

Il est rappelé que la signature de l'avenant ne contraint nullement la collectivité à confier l'instruction de tous les dossiers de retraite des agents au Centre de gestion mais il permet de pouvoir bénéficier de son appui en cas de besoin. Ainsi, dans l'hypothèse où les services n'adressent pas de dossiers individuels au Centre de gestion, la signature de l'avenant n'entraînera aucune facturation.

Le Maire propose de signer cet avenant. *Vote : 18 Pour*

#### **2 - Embauches pour l'entretien du chemin de la Platière**

Monsieur le Maire rappelle : la Communauté de Communes

Cœur de Maurienne Arvan a intégré les sentiers dans la notion d'intérêt communautaire et en assure l'entretien (fauchage).

Il propose d'organiser la journée de corvée sur le chemin de La Platière le samedi 20 mai 2023 afin de compléter le travail de la 3CMA. Le personnel sera recruté pour 10h de travail au taux horaire du SMIC.

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire en mairie d'Hermillon (par mail ou par téléphone). *Vote : 18 Pour*

#### **3 - Tarifs « caveaux » - cimetière de Hermillon**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2022-095 du 29 novembre 2022 actant les tarifs communaux de l'année 2023 ainsi que la construction récente de 8 nouveaux caveaux 3 places dans le cimetière d'Hermillon ; et propose de les revendre au prix coûtant, soit 3 695 € l'unité. *Vote : 18 Pour*

#### **4 - Tarifs et règlements intérieurs des services cantine et périscolaires**

## Restaurant scolaire

Le Maire présente au Conseil Municipal le règlement de fonctionnement du restaurant scolaire validé par la commission « Vie scolaire ». Les tarifs au 1er septembre sont :

Quotient familial	Prix par repas par enfant		
	Famille ayant 1 enfant	Famille ayant 2 enfants	Famille ayant 3 enfants et plus
QF jusqu'à 700	3,60 €	3,45 €	3,30 €
701 < QF < 900	4,70 €	4,60 €	4,50 €
QF > = 901	5,95 €	5,80 €	5,65 €
Familles extérieures	Tarif au coût réel de la prestation : 12 € TTC par repas		

*Vote : 18 Pour*

## Périscolaires

Le Maire présente au Conseil Municipal le règlement de fonctionnement des services périscolaires validés par la commission « Vie scolaire ».

Les tarifs applicables au 1er septembre 2023 sont les suivants :

- Accueil occasionnel : 3,50 € l'heure (toute heure entamée est due)
- Accueil régulier : 80,00 € le forfait trimestriel

*Vote : 18 Pour*

## 5 - Subvention aux jeunes Sapeurs-Pompiers de Maurienne

Monsieur le Maire présente un courrier de demande de subvention de l'association des jeunes Sapeurs-Pompiers de Maurienne et propose de leur attribuer la somme de 200 € afin de les soutenir dans leurs actions.

*Vote : 18 Pour*

## 6 - Achat parcelle H974 - Pontamafrey

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de parking à proximité de la mairie annexe de Pontamafrey.

Pour réaliser ce projet, la commune doit acheter une maison en ruine située sur la parcelle 203 H 974 qui sera ensuite démolie pour créer le parking.

La propriétaire, Madame MIALON Eliane, a donné son accord pour vendre ce bien d'une contenance de 470m<sup>2</sup> et au prix de 60€ le m<sup>2</sup>.

*Vote : 18 Pour*

## 7 - Convention de passage Montandré

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'un droit de passage de monsieur. MONTAZ Jean-François sur un terrain communal pour l'accès à sa propriété privée à Montandré.

Après avoir présenté le plan de situation, le maire propose de rédiger une convention de servitude de passage sur la parcelle B 1475.

*Vote : 18 Pour*

## 8 - Conventions pour le transport collectif de la cantine entre la Région, le Syndicat du Pays de Maurienne et la Commune et entre la Communauté de Communes

## Convention de financement - Transport périscolaire regroupement pédagogique intercommunal

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'afin de favoriser l'accès aux services de cantine ou de garderie du RPI, il a été convenu que les enfants non-ayant-droit au transport scolaire (trajets cantine, garderie ou nounou) pourront emprunter le car du circuit n°2123 « Montvernier – Pontamafrey ». Ce service nécessite la mise en place d'un véhicule d'une capacité supérieure à celle commandée dans le cadre du transport scolaire.

En contrepartie, la commune de La Tour-en-Maurienne s'engage à prendre en charge le surcoût lié à la mise en place de ce service. Cette mise en place fait l'objet d'une convention de financement pour l'année scolaire 2022/2023, entre la commune, le Syndicat de Pays de Maurienne, et la Région Auvergne Rhône Alpes.

*Vote : 18 Pour*

## Convention de financement - Transport périscolaire - Regroupement pédagogique Intercommunal

Monsieur le Maire rappelle la convention qui vient d'être actée entre la commune, la Région et le Syndicat du Pays de Maurienne afin de favoriser l'accès aux services de cantine. Ce service nécessitant la mise en place d'un véhicule plus grand, un surcoût est facturé à la commune.

Il informe l'assemblée qu'exceptionnellement, compte tenu du caractère indispensable du service pour la pérennité du RPI, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA) participera à hauteur de 50% du surcoût réalisé au titre de l'année scolaire 2022/2023 du circuit n°2123 « Montvernier – Pontamafrey » pour le transport cantine des élèves non-ayants droits au transport scolaire. Le reste de la dépense sera assumé par la commune de La Tour en Maurienne.

Le surcoût total pour l'année 2022/2023 est évalué à +/- 6 500 € TTC, soit une participation 3CMA de +/- 3 250 € TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention avec la 3CMA.

*Vote : 18 Pour*

## 9 - Installation d'un abribus au lieu-dit « Le Praz » - Le Châtel et signature de la convention avec la région

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des administrés ont sollicité la commune pour l'installation d'un abribus au lieu-dit « Le Praz » au Châtel. Il rappelle que la compétence « mobilité » est détenue par la Région qui prend en charge la fourniture et la pose d'abris-voyageurs.

La réalisation des dalles béton nécessaires à la pose des abris est à la charge des communes (dépense subventionnable à hauteur de 80%).

Le Maire propose de solliciter la Région pour l'installation d'un abri voyageurs à l'arrêt « Le Praz » sur le secteur de Le Châtel ainsi que pour le subventionnement de la réalisation de la dalle béton.

*Vote : 18 Pour*

## 10 - Compétence eau de la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan : Projet de modification des statuts de la 3CMA

Le Maire présente à l'assemblée le projet de statuts modifiés de

la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan réécrits pour permettre l'intégration de la commune de Saint Julien Montdenis dans la compétence Eau de la 3CMA Il présente le paragraphe rédigé relatif à cette modification et propose de l'approuver.

Vote : 18 Pour

### **11 - Travaux d'extension et restructuration de la Mairie d'Hermillon - Demandes de subventions**

Le Maire rappelle la délibération du n°2023-0025 en date du 20 janvier 2023, approuvant le projet d'extension et de restructuration de la mairie d'Hermillon dont le coût prévisionnel est estimé à 1 022 000 € HT.

Ces travaux prévoient la création d'une extension permettant d'accueillir la salle du conseil /salle des mariages accessibles aux personnes à mobilité réduite, une réorganisation des bureaux nécessaire du fait de la création de la commune nouvelle et une rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment.

Il propose de solliciter l'aide financière du Syndicat Départemental d'Energies de la Savoie ainsi que de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Vote : 18 Pour

### **12 - Tarifs de location Gîtes de Montpascal**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de fixer les tarifs de location des gîtes de Montpascal, valables du 09/09/2023 au 06/09/2024 et propose de les approuver.

Saison		Dates	Tarif à la nuitée par Gîte	
			103 Le Mélèze	104 Le Grand Coin
Basse	Été	Du 09/09/2023 au 15/09/2023	31 €	37 €
	Hiver	Du 16/09/2023 au 22/12/2023		
	Été	Du 06/04/2024 au 14/06/2024		
Moyenne	Hiver	Du 06/01/2024 au 09/02/2024	43 €	55 €
	Hiver	Du 09/03/2024 au 05/04/2024		
	Été	Du 15/06/2024 au 05/07/2024		
	Été	Du 24/08/2024 au 06/09/2024		
Haute	Hiver	Du 23/12/2023 au 05/01/2024	68 €	78 €
	Hiver	Du 10/02/2024 au 08/03/2024		
	Été	Du 06/07/2024 au 23/08/2024		
Forfait ménage / désinfection de fin de séjour :			50 €	70 €

Vote : 18 Pour

### **13 - Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements - Débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables**

Le Maire rappelle qu'au travers de l'élaboration du PLUi-HD, la 3CMA souhaite construire un projet commun de territoire pour les 10 à 15 prochaines années, prenant en compte les spécificités et la diversité des enjeux des différents secteurs et communes du territoire.

Les services de la 3CMA ont présenté le projet à l'assemblée.

L'article L151-2 du code de l'urbanisme dispose que les PLUi comportent un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Selon l'article L151-5 du même code, ce PADD définit :

Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des

espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Les orientations proposées pour ce PADD s'articulent autour de trois grands axes :

1. Une armature environnementale garante d'une qualité de vie
2. Soutenir le développement économique et accompagner sa diversité
3. Une armature territoriale en réponse aux besoins du quotidien et aux enjeux de transition

Le conseil municipal prend acte de la tenue d'un débat sans vote sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements de la 3CMA.

Vote : 18 Pour

### **14 - Questions et Informations diverses**

**Yves DURBET :**

- Commission de contrôle des listes électorales : Il rappelle la nécessité de procéder au renouvellement et propose de renouveler les membres actuels.

	Titulaire	Suppléant
Représentant du conseil municipal	Martine POLTRON	Elisabeth DEFUNTI
Représentant du Préfet de la Savoie	Véronique VALET	Anne-Lise POLLET
Représentant du Président du Tribunal Judiciaire	Pascal BOIS	François ANDRÉ

- Balade gourmande « Festivins » organisée par les Ateliers de Maurienne : journée du 11 juin à Saint Julien Montdenis. Plus d'informations sur [www.festivins.net](http://www.festivins.net)

**Louis AVANZI :** Un administré sollicite la commune pour avoir une autorisation d'installation d'une croix en fer au Prieuré.

**Philippe FALQUET :** Rappelle la fête des brebis le 4 juin prochain. La prochaine réunion de préparation se tiendra le 16 mai à 10h au centre culturel de Pontamafrey.

**Laure DUPRAZ-CHAUDET**

Rapporte une demande de plusieurs administrés sur les modalités de remplissage des piscines privées. Le Maire rappelle que les préconisations sont décidées par le préfet. A ce jour, aucune interdiction n'est parue.

La société de chasse du Châtel n'a pas eu de réponse à sa demande de subvention. Le maire précise que la commune ne subventionne pas les dépenses de fonctionnement courantes.

**Alain NORAZ** informe l'assemblée que le traitement du réservoir du Châtel par UV sera installé **le lundi 22 mai**. Par conséquent, l'eau sera coupée sur cette journée.

Séance levée à 19 h 25



Article 9 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



## Campagne de chats errants

**En partenariat avec le refuge de l'Amoudon la Commune va lancer une campagne de stérilisation des chats errants.**

**Si vous êtes concernés dans votre quartier, contacter la Mairie au 04 79 64 27 72.**

Le principe du fauchage tardif est de respecter le cycle de la nature, en coupant la végétation le moins possible.

Ainsi, **le couvert végétal a le temps de se développer, ce qui favorise la pollinisation et offre nourriture et refuge à la faune.**

Il ne s'agit pas de ne plus entretenir mais d'entretenir différemment.



Le stationnement des véhicules sur la voie publique est interdit

### COUPURE D'EAU



En raison de travaux sur le réservoir d'eau potable, l'eau sera coupée sur l'ensemble du village du Châtel **le lundi 22 mai 2023 de 7h00 à 19h.**

Elle sera rétablie sans préavis.

*Merci de votre compréhension*



Mairie La Tour-en-Maurienne  
Hermillon  
mairie@latourenmaurienne.fr  
Tél. 04 79 64 27 72

Mairie annexe  
Le Châtel  
lechatel@latourenmaurienne.fr  
Tél. 04 79 64 24 80

Mairie annexe  
Pontamafrey-Montpascal  
pontamafrey@latourenmaurienne.fr  
Tél. 04 79 83 40 03



[www.latourenmaurienne.fr](http://www.latourenmaurienne.fr)



LaTourEnMaurienne



**Vendredi 26 mai** - Projection du Film Hors Piste de Guillaume COLLOMBET à la salle Léopold Durbet

**Samedi 03 juin** - 18h00 Fête des Mères - Les Voix du Princens - Salle Léopold Durbet

**Dimanche 04 juin** - Fête de la Brebis Pontamafrey

**Samedi 17 juin** - Commémoration appel du 18 juin - Monument aux Morts à Hermillon

- Montée Cycliste du Col du Sapay

**Vendredi 23 juin** - Concert Les Voix du Princens et Lyre Grégorienne de Jarrier au Prieuré du Champ d'Or

**Dimanche 25 juin** - Passage des Meules de Savoie au Col du Chaussy

**Dimanche 09 juillet** - Messe de La Platière à 10h30

**Dimanche 23 juillet** - Messe à la Chapelle de Saint Jacques à 10h30

**Mardi 15 août** - Messe à Montpascal et fête des costumes

**Vendredi 18 août** - Concert à l'église Notre Dame de l'Annonciation du Châtel

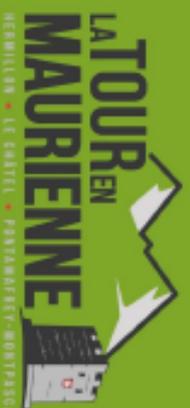
**Dimanche 03 septembre** - Montée Cycliste du Col du Chaussy

**08 - 09 et 10 septembre** - Les 3 Glorieuses

*"Quelques habitants du Châtel souhaiteraient organiser un événement portant sur le patrimoine (tour - église...) le 27 août prochain. Le projet est soutenu par la commune.*

*Pour ceux et celles qui souhaitent faire partie de l'équipe des organisateurs bénévoles,*

*une réunion aura lieu le 7 juin 2023 à 18 h 00 dans la cour de la salle communale du Châtel."*



Programme  
des médiathèques

<b>HERMILLON</b>	92, route Saint-Martin bibliotheque@hermillon.net 04 79 59 04 82	Lundi de 15h30 à 17h30 Mercredi de 10h à 12h Vendredi de 15h30 à 17h30	Tous les horaires (le quotidien) et le programme (agenda) sont sur le site <a href="https://www.lalecturemaurienne.fr">https://www.lalecturemaurienne.fr</a> et sur
<b>PONTAMAFREY</b>	Route du pont Levant pontamafrey.biblioth@orange.fr 04 79 59 04 61	Période scolaire Mercredi et Jeudi de 15h30 à 17h30 Hors périodes scolaires Mercredi de 15h30 à 17h30	

## Mai

<b>Mercredi 31</b>	14h30 Atelier bricolage fêtes des mères Sur inscription	09h30 Atelier bricolage fêtes des mères Sur inscription
--------------------	--	--

## Juin

<b>Jeudi 08</b>	10h Lecture animée pour les petits avec le relais Petite Enfance de la SCMA	
<b>Mercredi 14</b>	14h30 Atelier bricolage fête des pères Sur inscription	09h30 Atelier bricolage fête des pères Sur inscription

## Famille en fête en partenariat avec La Dauphinelle

<b>Du 29 mai au 30</b>	Horaires d'ouverture Exposition : Les coccinelles de Maurienne	
<b>Vendredi 16</b>	17h Parcours nature, jeux des animaux, contes et goûter, à la clairière aux contes (à la sortie d'Hermillon en direction de Pontamafrey)	
<b>Lundi 26</b>	14h - 16h Présentation de coccinelles sous diverses formes, en présence d'un entomologiste, à La Fourmière - contact@fourmiere-73.fr	

## Juillet

<b>Mercredi 12</b>	14h30 à 17h Coup de pouce artistique avec Mehim autour du dessin de la Tour Sur inscription	
--------------------	--	--

## Année

<b>Les lundis</b>	13h30 à 16h30 Moments partagés autour du travail de la laine, des aiguilles et du crochet. Ouvert à tous	
-------------------	--	--

# Mémotri

**Tous les EMBALLAGES  
ET Tous les PAPIERS**

Emballages



+

LE TRI  
PLUS  
SIMPLE!



Papiers



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

**EMBALLAGES  
EN VERRE**



**COMPOST**



**ORDURES  
MÉNAGÈRES EN SAC**



Pour plus d'informations, [www.sirtom-maurienne.com](http://www.sirtom-maurienne.com)



SIRTOM

SIRTOM de Maurienne  
82 avenue de la Riondaz  
73670 Saint Julien Mondanis



SavoieDéchets

**PRIME**

**MON  
LOGEMENT**  
LYON-TURIN

**C'EST RÉNOVÉ,  
C'EST LOUÉ !**

Vous avez un logement  
disponible ?

Jusqu'à **13 000 €**

pour donner un coup de frais  
et équiper votre intérieur

Montant de l'aide variable selon la nature du projet  
Cumulable avec d'autres dispositifs d'amélioration de l'habitat

**LOCATION FACILITÉE**  
aux salariés du Lyon-Turin

→ [demarchegrandchantier-lyonturin.fr](http://demarchegrandchantier-lyonturin.fr)

